

■ **Mayor & Cie S.A.**, à Pully, installations sanitaires, appareillage, ferblanterie et couverture (FOSC du 03.08.2001, p. 5958). Statuts modifiés le 18 décembre 2002. Restriction quant à la transmissibilité des actions. Procuration collective à deux est conférée à Rickli Yves, de Lausanne, à Echandens.

Journal no 12451 du 23.12.2002
(00798098 / CH-550.0.068.452-1)